

# Après quatorze ans dans les bibliothèques scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal

Frances Woods-Hébert

Volume 22, numéro 4, décembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055304ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055304ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

## ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Woods-Hébert, F. (1976). Après quatorze ans dans les bibliothèques scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal. *Documentation et bibliothèques*, 22(4), 159–167. <https://doi.org/10.7202/1055304ar>

## Résumé de l'article

À travers son expérience personnelle, l'auteur évoque l'évolution des bibliothèques scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) : les collections, les locaux, le personnel ont connu un essor considérable de 1962 à 1972. Depuis lors, des problèmes de personnel, d'organigramme, de conceptions pédagogiques divergentes ont amené un cran d'arrêt. Les bibliothécaires professionnels quittent le milieu scolaire; les centres de ressources menacent la bibliothèque centrale; l'audiovisuel s'intègre mal à la bibliothèque pour en faire une véritable médiathèque. L'espoir d'une reprise demeure dans la compétence et l'enthousiasme des jeunes bibliothécaires, dans la largeur de vues des administrateurs et dans l'attente des enfants qu'il ne faut pas décevoir.

## Après quatorze ans dans les bibliothèques scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal

Frances Woods-Hébert  
Montréal

---

*À travers son expérience personnelle, l'auteur évoque l'évolution des bibliothèques scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM): les collections, les locaux, le personnel ont connu un essor considérable de 1962 à 1972. Depuis lors, des problèmes de personnel, d'organigramme, de conceptions pédagogiques divergentes ont amené un cran d'arrêt. Les bibliothécaires professionnels quittent le milieu scolaire; les centres de ressources menacent la bibliothèque centrale; l'audiovisuel s'intègre mal à la bibliothèque pour en faire une véritable médiathèque. L'espoir d'une reprise demeure dans la compétence et l'enthousiasme des jeunes bibliothécaires, dans la largeur de vues des administrateurs et dans l'attente des enfants qu'il ne faut pas décevoir.*

---

*Through his personal experience, the author conjures up the evolution of the libraries of the Montreal Catholic School Commission. The book collections, the physical facilities, the personnel — all underwent considerable growth from 1962-1972. Since then, problems of personnel, of the library's place within the organization, and of diverging pedagogical concepts have brought the evolution to a stop. The professional librarians are leaving the school milieu; resource centres threaten the central library; and audio-visual materials are difficult to integrate into the library so that it can become a real media centre. The hope for a revival lies in the competence and enthusiasm of young librarians, in the openmindedness of administrators, and in the expectations of the children who must not be deceived.*

---

*Por su experiencia personal, el autor recuerda la evolución de las bibliotecas escolares de la Commission des écoles catholiques de Montréal: las colecciones, los locales, et personal han conocido un gran vuelo de 1962 hasta 1972. Desde luego, problemas de personal, de organización, de concepción pedagógica han traído un arresto. Los bibliotecarios profesionales dejan los medios escolares; los centrales de recursos amenazan la biblioteca central; el audio-visual ne se integra bien en la biblioteca y la vuelve medioteca. La esperanza de una buena continuación queda en la competencia de los bibliotecarios jóvenes, en la comprensión de los administradores y en la esperanza de los jóvenes que no hay que alucinar.*

---

J'ai travaillé pendant quatorze ans comme bibliothécaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal, à titre de responsable de bibliothèque puis de bibliothécaire-conseil. Durant cette période, j'ai connu des joies profondes et de grandes déceptions. C'était la période du Rapport Parent, avec son fameux chapitre sur l'importance des bibliothèques

scolaires<sup>1</sup> et le Rapport I.R.N.E.S.<sup>2</sup>; c'était l'époque où fermentaient les idées qui les ont fait naître, puis celle où l'on a tenté d'en réaliser des éléments... et enfin celle où on semble les avoir oubliées!

### **Collections**

En 1962, ma première bibliothèque comptait 900 livres, bien propres et bien rangés, comme tout ce qu'on trouvait alors dans les écoles de religieuses. C'était une école secondaire de jeunes filles d'environ 700 élèves. Jusque-là, un professeur ou quelqu'un d'autre s'occupait de la bibliothèque, en plus de vaquer à ses tâches habituelles. La CECM faisait un premier grand effort: elle avait engagé, au cours de l'été, cinq personnes pour leur confier la tâche exclusive de s'occuper de la bibliothèque dans cinq écoles secondaires; j'étais une des cinq.

900 volumes pour 700 élèves, cela ne faisait pas une proportion bien élevée. D'ailleurs, à ce moment-là, il n'était pas question de travaux de recherche; la bibliothèque ne servait qu'à la lecture. Mais les achats allaient bon train: nous recevions de 100 à 200 livres par année dont le choix, effectué par le Bureau des bibliothèques scolaires de la CECM, était axé sur la littérature. Trois ou quatre ans plus tard, la fusion des deux bibliothèques de l'école, celle des garçons et celle des filles, avait doublé la proportion, atteignant la moyenne de deux volumes par élève.

Commençait alors la construction des grandes écoles secondaires. Dans l'une d'elles, j'allais bientôt trouver une bibliothèque de 8,000 volumes pour 2,000 élèves, soit 4 livres par élève. Quelques années plus tard, grâce au budget de création des bibliothèques, les nouvelles écoles polyvalentes, avec une capacité de 20,000 volumes, en possédaient déjà 15,000, élevant ainsi la proportion à 7.5 livres par élève. Depuis un an ou deux, l'objectif de dix volumes par élève était atteint, du moins dans les grandes écoles. C'est loin de la norme de vingt volumes proposée par l'Association canadienne des bibliothèques scolaires<sup>3</sup>, mais c'est suffisant pour un fonctionnement raisonnable.

L'avènement de nouveaux programmes et d'une pédagogie nouvelle, en particulier l'introduction du programme-cadre de français, avait amené une réorientation sérieuse du choix de livres. Pour répondre aux besoins pédagogiques, l'accent fut mis sur les ouvrages de référence, puis sur les livres concernant les différentes disciplines et les divers secteurs du savoir humain. Dès l'ouverture de chaque polyvalente, la collection de base essentielle aux travaux des élèves était acquise. Le choix de livres s'était fait, d'ailleurs, avec l'aide des coordonnateurs des diverses disciplines au niveau de la Commission. Cet objectif atteint, on pouvait compléter et maintenir les collections par l'achat des ouvrages d'actualité et de production courante.

### **Locaux et mobiliers**

J'ai vécu une évolution comparable en ce qui a trait aux locaux et à l'ameublement. S'il n'y avait que dix places assises dans ma première

1. Québec, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*. Mgr Alphonse-Marie Parent, président, 1964, Tome II, vol. 3, chapitre XXXI, par. 1162.

2. Institut de recherche et de normalisations économiques et scientifiques (I.R.N.E.S.), *Rapport à la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.)*, Montréal, 1967.

3. Association canadienne des bibliothèques scolaires, *Normes de service de bibliothèque pour les écoles canadiennes*, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1968.

bibliothèque, il y en avait déjà 70 quelques années plus tard, après la fusion des deux bibliothèques de l'école, ce qui pouvait correspondre à une proportion d'environ 5% des inscriptions.

La nouvelle école secondaire où j'entrais, en 1967, possédait un mobilier remarquable et de l'espace pour asseoir 200 élèves, soit 10% de la population étudiante. La norme mise de l'avant par les associations de bibliothécaires est de 30%; mais les plus grandes polyvalentes ne dépasseront guère 10%, ce qui permet néanmoins un fonctionnement raisonnable. L'effort qu'une telle amélioration représentait mérite d'être souligné. L'influence du Rapport Parent y était sûrement pour quelque chose: c'est une pratique bien de chez-nous, hélas, que de vouloir s'exprimer d'abord dans la brique et le béton.

Cette première grande bibliothèque scolaire avait d'ailleurs plusieurs défauts: on y trouvait deux portes d'entrée, aux deux extrémités de la bibliothèque; il n'y avait pas de bureau convenable pour le bibliothécaire responsable, et les quatre petites salles, d'environ 10' x 10', n'étaient pas fonctionnelles. Tout cela, cependant, fut corrigé dans les premières écoles polyvalentes, suite aux directives proposées par le Rapport I.R.N.E.S.

L'amélioration fut plus sensible encore dans les écoles élémentaires. Il y a une dizaine d'années, beaucoup d'écoles élémentaires avaient encore leur bibliothèque dans un garde-robe ou une armoire à manteaux d'un des corridors de l'école. À la suite de la diminution du nombre d'élèves, certains directeurs affectèrent une classe désormais inutilisée à la bibliothèque. Avec quel enthousiasme, dotés de moyens infimes, nous avons essayé d'organiser ces petites bibliothèques pour qu'elles soient à la fois fonctionnelles et attrayantes pour les petits.

On commençait alors, à titre expérimental, à édifier de nouvelles écoles élémentaires dites à aires ouvertes. La nouvelle construction inclut toujours une ou deux magnifiques bibliothèques, aménagées en fonction des enfants selon les cycles. Le choix de livres va de pair.

Le fichier constitue un élément important du mobilier. Il y a quinze ans, on trouvait déjà, dans la plupart des écoles secondaires, un catalogue topographique et un catalogue dictionnaire: auteurs, titres et sujets intégrés. (Il ne faudrait pas penser que tout a commencé en 1960; beaucoup de travail s'était fait auparavant.) Par la suite, le catalogue dictionnaire disparut et fut remplacé par un catalogue divisé: auteurs-titres-sujets. Au début, le Bureau des bibliothèques scolaires préparait lui-même les jeux de fiches à inclure dans les livres expédiés aux écoles. On décida plus tard d'acheter les jeux de fiches à l'extérieur, ce qui impliquait la disparition des services techniques du Bureau.

Le changement majeur affecta les écoles élémentaires. Jusqu'en 1970, on n'y trouvait, lorsque quelqu'un avait bien voulu s'en occuper, que le catalogue topographique, constitué des fiches faites au Bureau et envoyées dans les écoles avec les livres. Avec les nouvelles bibliothèques des écoles à aires ouvertes, on a établi également à l'élémentaire le fichier auteurs-titres-sujets. L'objectif était de l'étendre partout; les ressources n'ont pas permis de le faire encore.

### **Personnel des bibliothèques et personnel des écoles**

Sauf deux exceptions notables, soit les bibliothèques scolaires régionales de St-Jean-Baptiste et de Ste-Brigide, j'ai inauguré, ainsi que quatre collègues, la fonction de bibliothécaire à plein temps dans une école secondaire. Ces cinq personnes avaient chacune, si je ne me trompe, un baccalauréat-ès-arts et beaucoup de bonne volonté.

Cinq ans plus tard, nous étions une vingtaine. La plupart des nouvelles recrues étaient d'anciens professeurs qui avaient suivi des cours d'initiation à la bibliothèque; ceux-ci furent d'abord offerts par le ministère de l'Éducation, pendant deux ans, ensuite par le Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. C'était une des suites découlant des recommandations du Rapport Parent. Certaines personnes venaient également d'autres secteurs, comme de la section des enfants de la bibliothèque municipale de Montréal ou des environs.

Des difficultés avec le Syndicat du personnel de soutien administratif, auquel on les avait joints, ainsi que des problèmes d'identification, avaient amené ces bibliothécaires, dont le nombre croissait d'année en année — en 1970 ils étaient 75 — à se regrouper en association. Mémoires, rapports et comité conjoint ajoutaient leurs pressions au courant suscité par le Rapport Parent et le Rapport I.R.N.E.S.

La CECM décida à ce moment-là d'introduire des normes et, en même temps, d'embaucher des bibliothécaires professionnels à qui l'on confierait tout spécialement la responsabilité des écoles polyvalentes. Plus précisément, dans chaque école secondaire de 1,600 élèves et plus, la bibliothèque devait être confiée à un bibliothécaire professionnel, assisté de deux ou trois autres bibliothécaires, qu'on nommait A ou B selon qu'ils détenaient, soit le baccalauréat-ès-arts ou le brevet A, soit le brevet B. Les autres écoles avaient un personnel, composé de bibliothécaires A ou B, en fonction de leur clientèle. Les traitements allaient, pour le bibliothécaire professionnel, de \$7,000 à \$9,500 et pour les bibliothécaires B de \$5,000 à \$6,500<sup>4</sup>. La mesure attira une quinzaine de bibliothécaires professionnels dans les écoles de la CECM<sup>5</sup>. Ce régime de qualifications très diversifiées était la conséquence de l'absence de réglementation québécoise en cette matière; il allait entraîner de sérieuses difficultés, notamment au moment de l'intégration provinciale des diverses échelles de traitement.

Une croissance aussi rapide apporte toujours avec elle ses joies et ses difficultés. Il y a la joie de bâtir, celle de se donner des objectifs et de les atteindre, ne serait-ce que partiellement; il y a la joie de créer ensemble et l'intérêt qui anime tous les collaborateurs. La personne qui sait répondre à l'attente et aux besoins de ceux pour qui elle travaille peut se gagner ainsi l'amitié de tous.

Mais au fur et à mesure que les cadres grandissent et que les rapports s'institutionnalisent, les difficultés surgissent. Pour le bibliothécaire, la situation se complique du fait qu'il joue un rôle de soutien: il appartient à la section conseil du personnel scolaire, et il dépend de différentes personnes pour les multiples aspects de sa fonction. Il a trop de patrons, sans en avoir aucun avec qui dialoguer vraiment. Pour ce qui est du fonctionnement de sa bibliothèque, il relève de la direction de l'école: du directeur lui-même pour les orientations générales, du directeur des études pour la collection et l'utilisation de la bibliothèque, du directeur des étudiants pour les problèmes de discipline, de l'agent d'administration pour les questions courantes de personnel. Les aspects techniques et professionnels font qu'il relève du Bureau des bibliothèques scolaires, dont plusieurs décisions l'affectent directement: politique du choix de livres,

---

4. Commission des écoles catholiques de Montréal, Session régulière du 16 juillet 1970, résolution XIX.

5. Ailleurs dans la province, la situation est généralement bien différente. Dans la plupart des cas on ne retrouve de bibliothécaire professionnel qu'au niveau du coordonnateur. Même dans les plus grosses écoles, la bibliothèque est confiée habituellement à un professeur-bibliothécaire, c'est-à-dire à quelqu'un qui, en plus de ses études en pédagogie, a suivi un certain nombre de cours en bibliothéconomie ou en bibliotechnique.

achat de fiches, normes budgétaires. Et nous n'avons pas encore mentionné ses patrons principaux, ceux de tous les jours, les professeurs.

Les rapports entre le bibliothécaire et les professeurs font souvent toute la différence entre une bibliothèque qui fonctionne bien et une autre qui ne fonctionne pas. C'est tout un défi que de gagner l'intérêt et la collaboration de cent professeurs de disciplines et de niveaux différents dans une polyvalente. Il faut s'entendre avec eux en ce qui a trait à l'horaire, à un plan de travail pour chacun des groupes d'étudiants, aux modalités d'utilisation du local et des documents; il faut leur faire accepter les contraintes d'un règlement tant pour leurs élèves que pour eux-mêmes, les faire patienter face aux délais d'acquisition ou aux périodes d'encombrement, et avoir avec tous et chacun courtoisie et fermeté. Bien plus que des locaux et de l'ameublement, davantage même que de la collection, le succès de la bibliothèque dépend des rapports humains du bibliothécaire avec la direction, avec les professeurs et les élèves, sans oublier le personnel de soutien; la compétence est nécessaire, la *personnalité* est indispensable.

À l'heure présente, les bibliothécaires doivent affronter trois ou quatre types de problèmes. Inutile d'insister sur la question du salaire. Quand un bibliothécaire professionnel constate un écart de quelques milliers de dollars entre son propre salaire et celui d'un conseiller en audiovisuel ou d'un professeur dont le nombre d'années d'études est souvent inférieur au sien, on devine les frustrations et les problèmes qui en découlent. Mais ce serait la moindre difficulté à résoudre, si on voulait s'y attaquer. Les problèmes de personnel semblent beaucoup plus sérieux, qu'il s'agisse de l'absence de normes québécoises, de la variété des qualifications existantes, de la simple pénurie en certains cas et de l'hésitation des commissions à engager du personnel, dans la crainte des surplus d'enseignants que plusieurs voudraient bien relocaliser dans les bibliothèques. Ce dernier aspect, joint à l'arrivée des bibliotechniciens, hante l'esprit de bien des personnes. Ces problèmes de personnel se rattachent évidemment aux diverses conceptions de la pédagogie de la bibliothèque.

On constate certaines pénuries à l'heure actuelle: mais c'était beaucoup plus grave il y a quinze ans. Pourtant, en l'absence de conventions collectives, il était peut-être plus facile d'y pallier à ce moment-là: je me rappelle certains élèves qui, après la fin des classes, venaient m'aider à replacer les livres sur les rayons et à décorer la bibliothèque. L'augmentation du personnel dans les bibliothèques des écoles secondaires a diminué l'importance de ce bénévolat. On le retrouve cependant dans les écoles élémentaires; cette fois, c'est aux parents que l'on a voulu faire appel. La formule comporte cependant beaucoup de difficultés: la présence souvent aléatoire des mères, le nombre restreint de bénévoles dans la plupart des cas, et surtout l'absence de continuité à cause du caractère changeant d'une telle main-d'œuvre.

### **Programmes, pédagogie et bibliothèque**

Il y a quinze ans, on ne se posait guère le problème. Centrée sur la lecture, la bibliothèque apparaissait surtout comme un instrument de culture et peut-être un support au programme de français. Au cours de ma première année, l'horaire était conçu uniquement pour recevoir les élèves durant les heures de français, par rotation, vu le nombre restreint des places. Cependant, après la fusion des deux bibliothèques, comme les professeurs de français n'assignaient pas toujours des travaux précis à leurs élèves pour la période de bibliothèque, les étudiants, d'eux-mêmes, commencèrent à utiliser les livres de la bibliothèque pour des travaux d'autres cours, en sciences ou en anglais. L'horaire de la bibliothèque demeurait toujours en fonction des classes de français. Très tôt, cependant,

des professeurs d'enseignement ménager, d'histoire ou d'anglais demandèrent pour leurs élèves la possibilité d'utiliser des périodes de bibliothèque. Parallèlement, par suite des préoccupations de la direction locale de l'école, un programme systématique d'initiation au travail en bibliothèque fut mis sur pied. Il ne s'agissait là, cependant, que d'initiatives dispersées.

Le prêt fonctionnait normalement aux heures de récréation, le matin et l'après-midi, et au cours des périodes que l'on appelait alors périodes d'activités, ainsi que l'après-midi, à la fin des classes.

À l'horaire hebdomadaire rigide pour les périodes de classes en bibliothèque, on substitua graduellement les horaires en blanc, c'est-à-dire que les professeurs s'inscrivaient au fur et à mesure sur des feuilles d'horaires en blanc, au gré de leurs besoins et du déroulement de leurs cours. Malgré les risques d'une telle formule, elle permettait au professeur consciencieux de mieux planifier le travail de ses élèves; cela supposait qu'il s'entende avec le responsable de la bibliothèque pour établir les bibliographies requises et fixer un programme de travail précis. La méthodologie du travail en bibliothèque s'imposait de plus en plus.

C'est vers 1970 qu'on peut situer le grand essor de la pédagogie de la bibliothèque, avec l'implantation progressive du programme-cadre de français. Malheureusement, les bibliothécaires n'avaient peut-être pas été suffisamment prévenus des implications d'un tel programme pour la bibliothèque et tout particulièrement pour le choix des livres. Jusqu'alors, l'accent avait été mis sur la lecture et la littérature. À partir de ce moment, il fallut se préoccuper bien davantage des livres de référence et des ouvrages relatifs aux différentes disciplines. Les efforts déployés au cours des années suivantes ont porté fruit au plan des collections. Mais leur utilisation n'a pas progressé au même rythme. L'instrument privilégié du rapprochement livres-élèves, c'est sans doute le bibliothécaire, mais bien davantage le professeur. Or professeurs et élèves trouvent souvent plus facile de s'en remettre, pour leurs travaux, à un ou deux volumes, sinon à un ou deux résumés photocopiés, qui vont servir d'unique référence aux travaux de tous les élèves d'une classe<sup>6</sup>.

La question de la pédagogie de la bibliothèque et de ses diverses conceptions s'incarne souvent dans un débat autour de la centralisation et de la décentralisation. Il y a quelques années, on prônait, face à la bibliothèque centrale, la création, par matière et par niveau, de centres de documentation ou centres de ressources où toute la documentation requise serait rassemblée<sup>7</sup>. C'est l'éternel dilemme entre la commodité de la décentralisation et la plus grande envergure permise par la centralisation. Plusieurs préfèrent avoir à la portée de la main quelques instruments de travail toujours disponibles, plutôt qu'une variété de ressources dont l'utilisation exige une plus grande planification du travail. Sans doute les deux formules ne sont-elles pas incompatibles, mais on a toujours tendance à les cristalliser, à les amplifier et à les opposer. Les expériences tentées et les pressions exercées n'ont quand même pas réussi à multiplier les centres de ressources. L'événement a néanmoins donné naissance, plus récemment, à ce que l'on a appelé les ateliers de français.

Au cours des deux dernières années, des sommes considérables ont été attribuées pour la mise sur pied d'ateliers de français. Ceux-ci devaient

6. Frances W. Maltais (Hébert), *La bibliothèque dans la pédagogie du programme-cadre de français*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, en vue de l'obtention de la maîtrise en bibliothéconomie, Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie, 1974, p. 68-70.

7. *Ibid.*, 76-79.

contenir une abondante documentation audiovisuelle, les appareils requis et bon nombre d'ouvrages, tout le matériel nécessaire aux travaux de français des étudiants de tel niveau dans telle école. On multiplie ainsi, à grands frais, le nombre de livres, de documents et d'appareils, pour s'assurer qu'ils soient à la disposition des professeurs de français et de leurs élèves. On constate malheureusement que, très souvent, les gens ne savent même pas comment se servir des appareils ou des documents. On rejoint un problème souvent signalé, dans des rapports ou mémoires, à savoir qu'on affecte des sommes considérables à des collections, à des locaux, sans assurer la coordination nécessaire à l'utilisation véritable de ces instruments. La rigidité des postes d'un budget crée d'étranges situations. On a vu, par exemple, dans le projet Renouveau, destiné aux écoles des milieux défavorisés, des sommes importantes affectées en entier à l'achat de livres, sans que rien ne soit prévu pour leur préparation matérielle et leur traitement. Il semble qu'on n'ait pas encore appris, chez nous, à affecter moins d'argent aux livres, au matériel audiovisuel, à la brique et au béton, et plus au personnel requis pour animer tous ces instruments.

### **Documentation audiovisuelle et médiathèque**

Le problème des ateliers de français se relie à une question plus vaste, celle de la documentation audiovisuelle. Depuis l'essor des années 1970, on cherchait à faire évoluer progressivement les bibliothèques en médiathèques complètes, ce que la documentation professionnelle appelle les «instructional media centers». Les efforts, qui semblaient réussir au niveau de certaines écoles, paraissent maintenant sérieusement compromis. Le projet suppose beaucoup de coordination entre divers groupes de personnes, plus particulièrement entre les responsables des appareils, de la documentation audiovisuelle et de la bibliothèque, sans parler des professeurs. Dans deux écoles polyvalentes, toute la documentation audiovisuelle a été classifiée selon les normes et intégrée à la bibliothèque. Ce qui fait difficulté, c'est l'utilisation de cette documentation, au même titre que l'utilisation des livres. Si la bibliothèque veut aller de l'avant, elle risque d'avoir à dédoubler tous les appareils déjà sous la juridiction d'autres départements.

Un phénomène analogue se produit au niveau général. On a procédé à l'intégration du Bureau des bibliothèques et du Bureau de l'audiovisuel, sous le nom de Bureau des media d'enseignement. Mais l'intégration ne s'est faite que dans les locaux et sur le papier; chacun continue à fonctionner selon ses habitudes et ses préoccupations et la coordination n'est pas plus effective qu'auparavant. Le problème risque de s'aggraver par suite des difficultés reliées aux questions de personnel.

### **Bibliothécaires, bibliotechniciens et professeurs**

Alors que les normes de 1970 avaient attiré une bonne douzaine de bibliothécaires professionnels dans les bibliothèques scolaires de la CECM, les difficultés récentes semblent en avoir éloigné plusieurs. En effet, les postes devenus vacants à la suite de certaines démissions n'ont pu être comblés, malgré des appels répétés dans le public. Question de salaire, sans doute, mais aussi question de statut et de sécurité. Les bibliothécaires scolaires se sentent menacés, autant par les professeurs mis en disponibilité que par les bibliotechniciens dont les services coûtent moins cher.

Et quelle sera la répercussion de ce personnel nouveau sur les bibliothèques scolaires elles-mêmes et sur la pédagogie de la bibliothèque en milieu scolaire? Les professeurs ont souvent tendance — est-ce une déformation professionnelle? — à surestimer leur compétence en certaines

matières. Accepteront-ils de se soumettre aux directives d'un coordonnateur, diplômé d'une école de bibliothéconomie mais qui n'est pas, comme eux, détenteur d'un diplôme en pédagogie? On risque de se retrouver, dans quelques années, dans la plus grande confusion. L'ancien système, qui avait centralisé le choix de livres et les achats, avait ses inconvénients; la décentralisation effectuée récemment, ajoutée aux problèmes d'un personnel moins bien préparé, n'améliorera certes pas la situation.

Quant aux bibliothécaires, la tendance actuelle est de les engager pour leur confier la responsabilité de quelques écoles élémentaires. Le problème vient précisément du fait que la tâche principale du bibliothécaire scolaire n'est pas dans le domaine de la technique. Les services techniques — classification, catalogage, entretien des livres — sont assurés d'une autre façon. Le prêt conserve une certaine allure technique. Mais pour tout le reste, les tâches confiées aux bibliothécaires de l'élémentaire feront bien plus appel à leur culture générale, à leurs goûts pour la connaissance et le développement intellectuel, à leur souci des enfants qu'aux connaissances techniques acquises durant leurs cours au cégep.

La tâche du bibliothécaire scolaire tient en effet de l'art beaucoup plus que de la technique, pour ne pas dire de l'intuition et de la connaissance des enfants. Les élèves qui viennent des bibliothèques scolaires où l'on trouvait un personnel compétent, qui aimait les enfants et qui s'est vraiment occupé d'eux, sont facilement identifiables dans les cégeps: ils savent se retrouver seuls dans la bibliothèque et mener à bien leurs travaux de recherche. Ceux que leurs professeurs ou les bibliothécaires n'ont pas su initier de la même manière au niveau secondaire ne se retrouvent pas avec la même facilité. Les bibliothécaires des cégeps témoignent qu'ils peuvent même mettre des noms sur l'école d'où viennent tel ou tel type d'étudiants. On admire la sagesse des deux recommandations suivantes tirées du Rapport Parent:

«Nous recommandons que le professeur chargé de la bibliothèque dans une école élémentaire possède, outre une qualification pédagogique, un certificat de bibliothéconomie.

Nous recommandons que le bibliothécaire principal d'une école secondaire et d'un institut possède, outre la qualification professionnelle, un diplôme universitaire équivalent à celui des autres professeurs de ce niveau.»<sup>8</sup>

Conformément à ces recommandations, nous croyons que seule une législation imposant des normes strictes pour le personnel des bibliothèques scolaires permettra de reprendre l'essor des dernières années. Autrement, nous risquons de retourner à l'époque des armoires à manteaux ou des «tas de livres», mais peut-être sans le dévouement et le feu sacré d'autrefois.

### **Recul ou statu quo?**

Les quinze dernières années des bibliothèques scolaires de la CECM donnent l'impression d'une trajectoire d'un grand essor, en train de s'essouffler. Les écoles ont des collections variées, de beaux locaux et un excellent ameublement, mais le personnel professionnel les fuit et ceux qui restent ont de la difficulté à conserver leur enthousiasme. Les plus jeunes cherchent les solutions dans des directions nouvelles: il faut recommencer, on se débarrasse des contraintes du passé, sans toujours respecter le dynamisme de l'histoire.

8. Québec, *Rapport de la Commission royale...*, Tome III, vol. 3, p. 319.

S'agit-il là d'un temps d'arrêt avant de reprendre un nouvel essor, différent du précédent, mais toujours tendu vers le même objectif: mettre à la disposition des étudiants les meilleurs instruments possibles pour l'éveil de leur intelligence? Espérons que tel est le cas. Espérons qu'on saura répondre à l'attente des jeunes. Les professionnels qui sortent des écoles de bibliothéconomie ont l'enthousiasme et les connaissances pour prendre la relève. Les enfants, les adolescents, sont prêts à recevoir ces connaissances. Nous sommes à l'heure des choix décisifs et, espérons-le, à l'époque des grandes réalisations.

## *La Belle Reliure de Montréal Inc.*

RELIURE DE TOUS GENRES  
BIBLIOTHÈQUE – PÉRIODIQUES  
RELIURE PLASTIFIÉE  
RELIURE COMMERCIALE & D'ÉDITION  
RELIURE DE LUXE

**8377, BOUL. LANGELIER  
MONTRÉAL, QUÉBEC, H1P 2C3  
(514) 324-2610**